

DECLARATION DES MODIFICATIONS APPORTEES AUX STATUTS OU AU SIEGE SOCIAL D'UNE ASSOCIATION DECLAREE

Monsieur (1)

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er Juillet 1901, d'effectuer la déclaration :

- des modifications apportées, par l'Assemblée Générale Extraordinaire du :
aux Statuts annexés à la déclaration de notre association en date du :
Sous le n° :

Ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, du texte de ces modifications (ou des nouveaux Statuts).

- du changement apporté dans la fixation du siège social de l'association :
déclarée le : sous le n° :
qui est désormais établi à (adresse exacte) :
.....

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.
Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à : le :

Le Président Le Secrétaire.....

(1) Monsieur le Préfet ou Monsieur le Sous-Préfet.

N.B. : N'oubliez pas d'adresser à la délégation départementale USEP copie de ce document.